



LE BLAINVILLOIS



Janvier 2014
Nouvelle édition n°56

Blainville, j'y vis bien

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, permettez moi de vous adresser ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus chaleureux de

BONNE et HEUREUSE ANNÉE 2014.

Que 2014 voit la réalisation de tous vos projets qu'ils soient d'ordre personnel, familial, professionnel ou associatif.

En ce qui concerne notre commune, 2014 verra :

- l'aboutissement de plusieurs chantiers en cours : la poste, la médiathèque, la crèche Bergamote, l'arrivée du Centre Médico-Social en centre-ville

- la poursuite du grand chantier "MACARON" avec la création de la nouvelle salle de restauration cour Jean Jaurès répondant aux nouvelles normes d'économie d'énergie (le permis de construire a été déposé en fin d'année 2013)

L'objectif de l'ensemble de ces chantiers est de répondre aux obligations de mise aux normes d'accessibilité des équipements et surtout d'apporter un plus grand confort à l'ensemble de ses utilisateurs.

Je vous renouvelle mes vœux pour que les devises "à Blainville, j'y vis bien", et le "BIEN VIVRE ENSEMBLE" soient toujours au cœur de nos préoccupations et vous souhaite une bonne lecture de ce Blainvillois.

Le maire,
Annie FARRUDJA

DANS CE NUMERO

- Le Conseil Municipal
- Les festivités de fin d'année
- Une rétrospective de 2013

DANS VOS AGENDAS



A NOTER

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter des produits issus des hydrocarbures dans les égouts ou simplement dans les éviers ou lavabos. Les odeurs dégagées peuvent être très gênantes pour le voisinage et des incidents graves (incendie, pollution) peuvent en découler. Merci pour votre civisme.

Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur www.blainvillesurleau.fr



A NOTER

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Mercredis 8 et 22 janvier. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Tickets Etudes

Ils s'adressent aux jeunes blainvillois nés entre le 1^{er} janvier 1989 et le 31 décembre 1997 qui poursuivent des études universitaires ou qui se trouvent en formation professionnelle non rémunérée (les scolarités de type : BAC Pro, BEP, CAP, etc... n'ouvrent pas droit à l'aide). D'un montant de 75 euros par an renouvelable sur 3 ans maximum, cette aide permet d'alléger les charges liées à la formation. Pour en bénéficier s'adresser au bureau du C.C.A.S. les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou le mercredi de 9h00 à 12h00. Tél. 03 83 75 50 32.

Tickets jeunes sports loisirs culture

Pour les jeunes de 6 à 18 ans (nés entre le 1^{er} janvier 1996 au 31 décembre 2008).

Planche de 42 euros à utiliser dans toutes les associations et clubs de Blainville-sur-l'Eau et Damelevières pour alléger les frais d'inscriptions.

Calendrier des chasses

Les différents calendriers des chasses sont consultables en mairie et sur le site internet de la Commune, www.blainvillesurleau.fr, rubrique Vivre ensemble.

Chez nos voisins

Le Comité des Fêtes de Damelevières organise :

- **samedi 11 janvier** - Feux de l'épiphanie à la zone de loisirs de Damelevières.

Apportez vos sapins à la zone de loisirs les jours qui précèdent

- **du vendredi 24 au dimanche 26 janvier** - Salon des peintres. Ouvert de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Salle des Fêtes de Damelevières, entrée gratuite.

Nouveauté

Brin de Nature est désormais point d'accueil Pompes Funèbres Générales (services funéraires, contrats obsèques, marbrerie...).

8 bis rue du Maréchal Leclerc

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive :

du 7 au 31 janvier exposition "Yvan POMMAUX"

Mardi 14 janvier à 18h00 soirée littéraire avec Noëlla CAILLY et Hélène ARVEL.

Noëlla CAILLY présentera son dernier roman "la fille de l'eau", l'histoire d'une marinière qui retourne sur la trace de ses ancêtres, un livre étonnant, un parcours riche en rebondissement. Elle sera accompagnée pour cette soirée littéraire par Hélène ARVEL, auteure de nombreux romans.

Cette soirée littéraire sera la première animation de la nouvelle année qui sera marquée, à la Médiathèque l'Eau Vive, par la prise de la Parole. Fil rouge du programme 2014, **La Parole** sera présente dans des ateliers, des spectacles, et de beaux moments que nous pourrions vivre avec vous.

Invités particuliers de ce programme, les conteurs du collectif l'Étoile et la Lanterne nous emporteront dans leur univers de mots, et l'idée sera de vous faire participer aux différents événements qui emmailleront la vie culturelle de la Commune. Vous retrouverez, en plus de ces moments privilégiés, les animations habituelles, expositions, ateliers... Le programme sera prochainement disponible, n'hésitez pas à nous le demander, à la Médiathèque et en Mairie **dès le 15 janvier**.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Jeudi 23 janvier dès 14h30 - Thé dansant

Organisé par Amitié-Partage et animé par l'orchestre Eric SCHMITT.

Renseignements et réservations 03 83 75 91 62. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Mercredi 29 janvier de 14h00 à 15h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive.

Inscriptions sur place aux heures d'ouverture.

Samedi 8 et dimanche 9 février - Salon "Eau et Lumière"

organisé par le club "Les Barbouill'ART" de l'AMFC.

Cette exposition présente les oeuvres de 30 aquarellistes venus des Régions Lorraine et Alsace.

Durant ce week-end dédié à l'aquarelle, 5 aquarellistes exécuteront une aquarelle devant le public.

Un prix sera décerné au peintre préféré des visiteurs. Entrée libre

DU CÔTÉ DU COMITÉ DES FÊTES...

LOTO des Rois

1 6

1

1^{er} prix d'une valeur de 500 €

Dimanche 19 Janvier

13h00 ouverture des portes - 14h00 début du jeu

Blainville-sur-l'Eau

Maison des Fêtes et de la Culture

Tarifs :

- 4€ le carton - 10 € les 3 cartons - 18 € les 4 cartons
- 25 € les 10 cartons - AUCUN CARTON GRATUIT
- BINGO : 2 € la partie

Inscription sur place ou sur réservation au

06 95 88 08 67

Restauration sur place avec buvette

Cher gagnant, venez au jeu!

Boucles du Haut des Plats

15 courses
5 circuits
14 catégories

Nombreuses récompenses
Médailles, coupes, lots divers
Chaque participant recevra un lot

Trophée Sport Loisirs
2013/2014

Dimanche 23 février

Blainville-sur-l'Eau

Inscriptions sur place à partir de 12h00

Certificat médical obligatoire

Tarifs 3 € et 7 €

Organisation : Comité des Fêtes avec le soutien de la Ville de Blainville-sur-l'Eau

FESTIVITÉS

Un très beau réveillon

Ce sont près de 330 personnes qui se sont retrouvées à la MFC mardi 31 décembre pour fêter le passage à la nouvelle année. Une soirée totalement réussie et une grande joie pour



l'ensemble des bénévoles du Comité des Fêtes.

Un repas particulièrement apprécié, un orchestre qui a su faire danser tout le monde jusqu'au bout

de la nuit, un service irréprochable, tout a été réuni pour entamer 2014 sous les meilleurs auspices.

Un grand bravo au Comité, et un rendez vous est déjà posé pour le 31 décembre 2014.



Arbre de Noël musical



C'est sous le signe des Guilidoux qu'a été placé l'Arbre de Noël de Blainville-sur-l'Eau. Plus de 300 spectateurs (centre de loisirs, enfants et parents de la Commune, et d'ailleurs) ont assisté à la Maison des Fêtes et de la Culture au spectacle "Des couleurs dans les branches" mercredi 18 décembre. Une heure de musique, d'histoire, de vidéo, tout l'univers teinté du charme des Guilidoux. Et ce sont les



chansons du spectacle Rêves ritournelles qui ont fait taper des mains les enfants des écoles maternelles jeudi 19 et vendredi 20. Trois séances enchantées, trois spectacles magiques pour les enfants.

Concert de l'EMEA



Les spectateurs du concert de Noël proposé par l'École Municipale d'Enseignements Artistiques ont tous été impressionnés par la salle préparée pour eux à la MFC samedi 21 décembre. Plus de 250 personnes se sont installées sur les gradins, autour d'une superbe piste aux étoiles. Le thème était bien sur le cirque et durant 2 heures, tous les élèves de l'école, accompagnés par les judoka de l'école de judo de Blainville / Damelevières ont offert un spectacle magnifique. Théâtre, musique, chanson, démonstration acrobatique... tout était réuni pour célébrer dignement la fin d'année. Une belle prestation de tous, saluée par de chaleureux applaudissements.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Madame, Monsieur,

Nos vœux pour 2013 n'ont, hélas, pas été exaucés, mais rien n'est jamais perdu. Aussi, pour 2014 nous souhaitons à nouveau à tous les Blainvillois :

- une ville de dialogue où du temps serait consacré à un accueil respectueux des citoyens pour les rencontrer, les écouter, décider en concertation avec eux et les informer réellement des projets en cours.

- une ville où les services seraient vraiment adaptés aux demandes, aux remarques et aux besoins quotidiens des habitants.

- une ville où les agents seraient dirigés dans le respect et la confiance.

- une ville agréable à vivre où serait maintenu en permanence un niveau de propreté élevé.

- une ville empreinte de sagesse où l'espace public et les voiries seraient aménagés avec une réglementation applicable, pertinente et réfléchie.

- une ville à taille humaine où les projets de développement urbain seraient travaillés avec discernement et mesure.

- une ville soucieuse de ses ressources : qui ne céderait pas son patrimoine foncier du Haut des Places à un promoteur pour 13 euros au mètre carré, qui surveillerait ses charges de personnel, qui ne serait pas dispendieuse avec l'argent public.

En résumé, nous vous souhaitons de vivre à Blainville autrement.

Tous nos vœux de bonheur et de santé vous accompagnent pour 2014.

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 16 décembre 2013

Madame le Maire soumet le compte-rendu du Conseil Municipal précédent à l'approbation. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des votants (3 abstentions).

1. Décision Modificative n°2 sur le budget principal et n°1 sur le budget Bergamote-Mirabelle

Madame le Maire explique qu'en raison de besoins de remplacements plus importants cette année, il est proposé au Conseil Municipal d'ouvrir des crédits supplémentaires au chapitre 012.

Après explication, le Conseil municipal, à la majorité (3 voix contre), adopte la décision modificative n°2.

Madame le Maire explique que le besoin au niveau des cotisations pour l'assurance du personnel est plus important que prévu du fait de la poursuite de l'intégration titulaire des agents du Pôle enfance - jeunesse. En effet, l'assurance statutaire est plus coûteuse pour les agents CNRACL que pour les agents relevant du régime général. Il est donc proposé au Conseil Municipal d'ouvrir des crédits supplémentaires au chapitre 012.

Après explication, le Conseil municipal, à la majorité (3 voix contre), adopte la décision modificative n°1.

2. Admission en non-valeur

A la demande de la Direction générale des finances publiques, le Conseil Municipal est amené à délibérer sur une demande d'admission en non-valeur concernant :

Taxe Locale d'Équipement pour un montant de 121 euros référencée 2013/018/054003-U-PC07608L0013

Madame le Maire précise qu'il est regrettable de devoir accepter une admission en non-valeur concernant la TLE mais que celle-ci n'est demandée que lorsque l'ensemble de la procédure de recouvrement a déjà été effectuée et n'a pas aboutie.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte celle-ci.

3. Changement de statut de la CCVM

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la modification des statuts de la CCVM. Cette modification a été approuvée par le conseil communautaire du 29 novembre 2013.

Elle explique les modifications de statuts, et précise que celles-ci permettent une mise en adéquation des statuts à la réalité de fonctionnement et de responsabilités de la CCVM.

En matière d'aménagement de l'espace communautaire, la prise d'une compétence nouvelle est actée : elle est liée à la mise en place de plan de gestion, d'animation et de restauration des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Après discussion et explication, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification de ces statuts.

4. Vente de parcelles

Madame le Maire propose un vote concernant les ventes de trois parcelles :

- parcelle 2a54ca sur les parcelles AV n°40 et AC n°133 au profit de Monsieur ISELIN (adopté par le Conseil à la majorité, 3 voix contre)
- parcelles AC n°78 et AC n°154 (anciennement AC n°38) au bénéfice de Monsieur Pascal VOLSFEITS (adopté par le Conseil à la majorité, 3 voix contre)
- parcelle AL n°26p à M. et Mme. POIREL (adopté par le Conseil à l'unanimité).

5. Questions et informations diverses

Madame le Maire informe ensuite les membres du Conseil Municipal :

- du retour du compromis de vente signé par ICF pour la Blainvilloise
- d'une subvention de 100 000 euros de la Région Lorraine pour la réfection de la Médiathèque
- de la réception de la notification d'ordonnance suite au contrôle de la Chambre régionale des comptes de Champagne-Ardenne, Lorraine. La CRC ordonne qu'aucune charge ne soit retenue à l'encontre des trésoriers en exercice entre 2006 et 2011 et que mainlevée puisse leur être donnée.
- des différentes manifestations de fin d'année
- que le coût de l'enquête publique réalisée pour la vente d'une parcelle à SFR était de 424,85 euros.

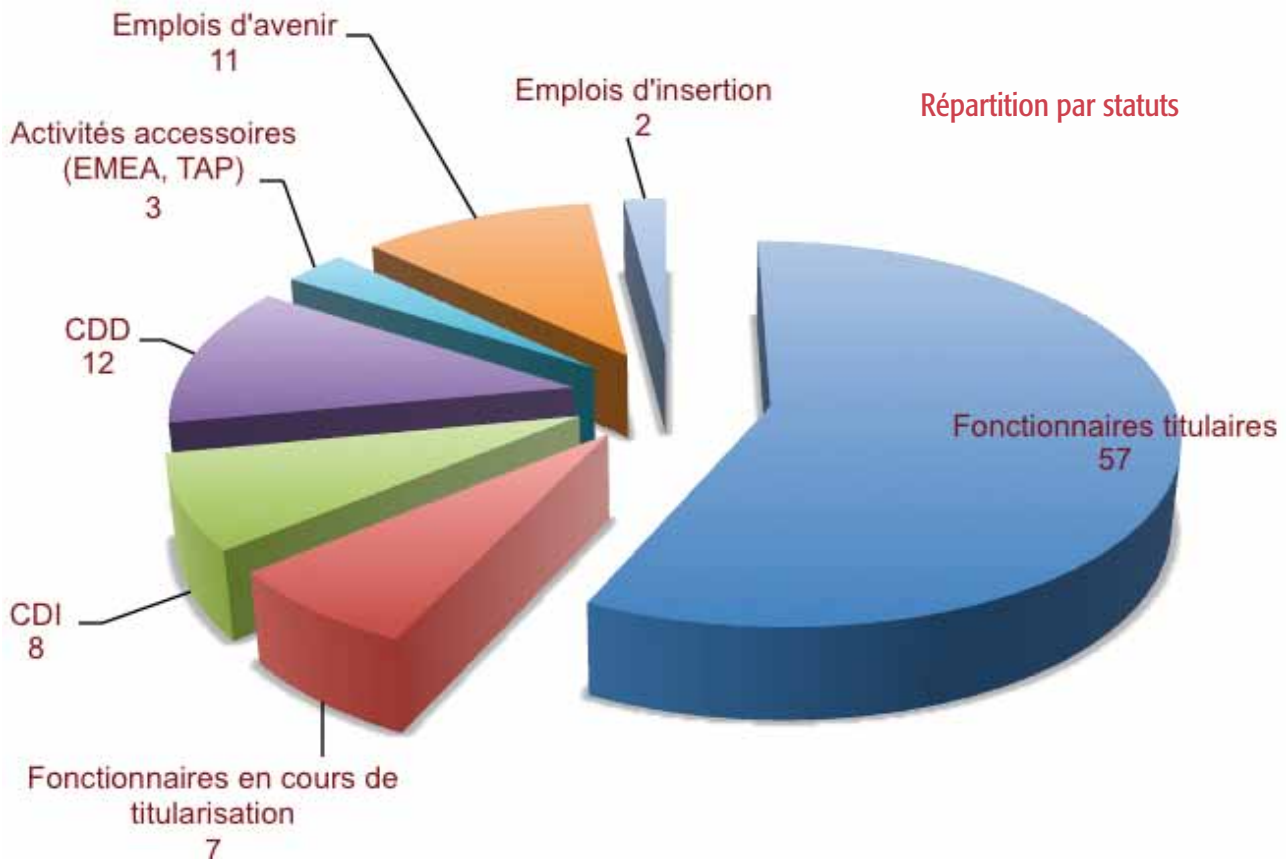
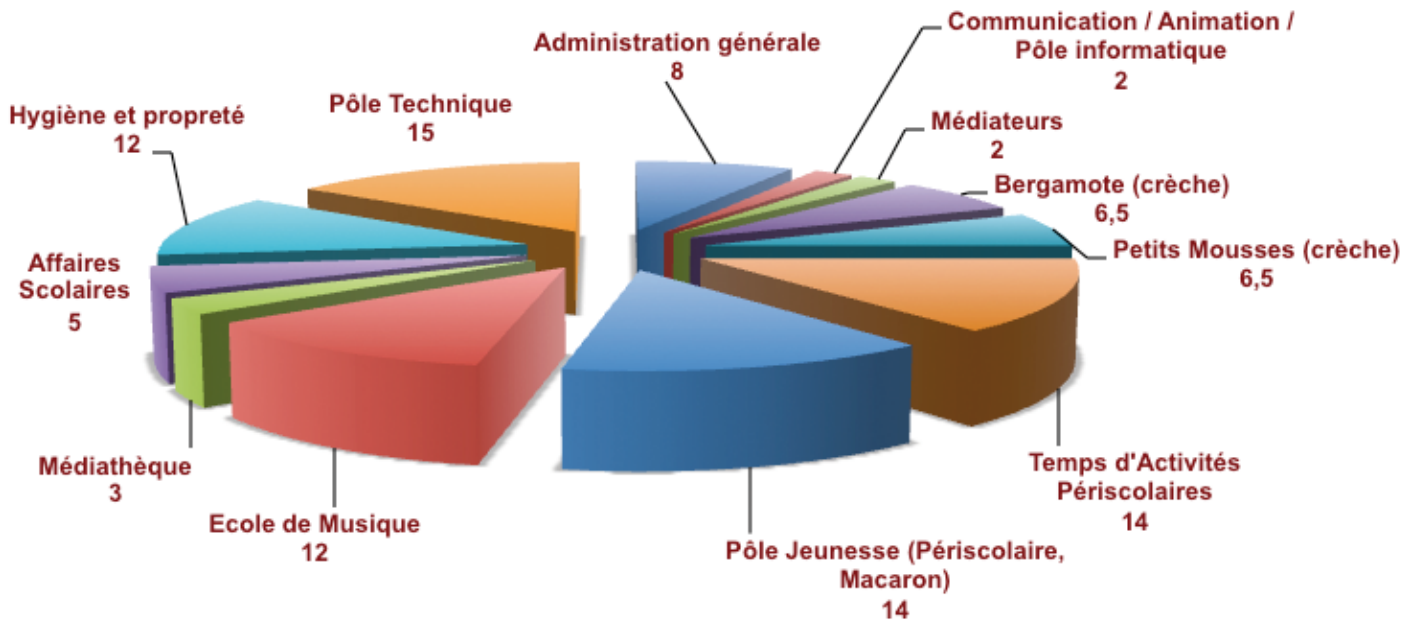
L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance et souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

INFORMATIONS

Effectifs des agents territoriaux

Des questions se posent parfois concernant les 100 agents territoriaux travaillant pour la Mairie de Blainville-sur-l'Eau. Les graphiques vous permettront d'avoir toutes les informations nécessaires. Il est à noter que les effectifs comptent des personnes sous contrats de durée différente (temps plein, temps partiel), dont 13 personnes en contrats aidés ; qu'une trentaine de postes est consécutive à la reprise par la Commune des crèches, des Centres de Loisirs et services périscolaires de l'Association Relais, (liquidée judiciairement, rapport négatif de la Chambre Régionale des Comptes) ; que la réforme des rythmes scolaires avec la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), a nécessité la création de 13 postes ; que l'augmentation du nombre des élèves de l'École Municipale d'Enseignements Artistiques (EMEA) a entraîné la présence de nouveaux professeurs (dont certains sont à temps très partiel) ; qu'un agent est actuellement détaché partiellement à l'ACBD. Il est à noter que plusieurs personnes sont employées en Contrats à Durée Déterminée (CDD) pour assurer le service d'agents en arrêt maladie.

Effectifs des agents au 31 décembre 2013



RÉTROSPECTIVE 2013

Comme tous les ans, le Blainvillois vous propose une rétrospective toute en images de l'année passée. Sans être exhaustive, cette liste regroupe des moments marquants de la vie sociale, culturelle ou sportive en 2013.



Repas des anciens



Ateliers de la Médiathèque



Vie scolaire et périscolaire





Vie associative
(loisirs et sports)



Animations enfance et petite enfance



Vie culturelle



Musique pour tous



Aménagements de la Commune



Vacances à Macaron